



Commune de
BASSINS



Tables des matières :

Horaires administration communale durant les Fêtes	1
Distribution des sapins de Noël	1
Destruction nids chenilles processionnaires	2
Recensement des chiens	2
Sécurité routière	3
Fenêtres de l'Avent	3
Jardin d'enfants	4
Noël des enfants	4
Rencontres du jeudi – Le Vaud	4
Marché de Noël	5
Nez Rouge Genève	5
Petit nouvel an	5
Place de jeux	6
Piscine – Horaires 2024	6
Piscine – Tarifs 2024	7
Piscine – Horaires durant les Fêtes	7
Piscine – Noël des enfants	7
Vœux de la Syndique	8

Agenda

Séances du Conseil communal :
Mardi 12 décembre 2023 à 20h00

Pour toutes questions ou remarques au sujet de cette édition, vous pouvez envoyer un courriel au bureau communal

commune@bassins.ch

ou téléphoner au 022 366 23 22

Horaires administration communale durant les Fêtes

RAPPEL

Horaire normal jusqu'au	22.12.2023
Fermé	du 26.12.23 au 05.01.24
Reprise	le 8.01.2024



Distribution des sapins de Noël

Nous rappelons aux personnes qui ont commandé des sapins de Noël à la Commune, que la distribution aura lieu

Le samedi 9 décembre, de 10h00 à 12h00

A côté de la salle polyvalente

Une soupe vous sera offerte à cette occasion.



Destruction des nids de chenilles processionnaires du pin

La Municipalité rappelle l'obligation cantonale qui lui est assignée d'informer la population de lutter contre les chenilles processionnaires du pin.

Arrêté du 7 décembre 2005 sur la destruction des nids de chenilles processionnaires du pin (ADChP)

https://www.vd.ch/fileadmin/user_upload/themes/environnement/forets/fichiers_pdf/Chenille_processionnaire_du_pin/2017_arrete_chenille_processionnaire.pdf

Tous propriétaires et/ou locataires ont l'obligation de lutter contre les chenilles processionnaires du pin. L'échenillage est obligatoire, sauf en forêt.

Les poils de chenilles possèdent des propriétés urticantes qui peuvent provoquer des troubles ou des réactions allergiques



Moyens de lutte :

Les nids sont coupés et détruits par le feu. Cette méthode s'applique dès l'apparition des nids et jusqu'au 30 janvier. Il est aussi possible de capturer les chenilles d'un arbre lors de la procession en utilisant un piège écologique installé avant le 30 janvier.

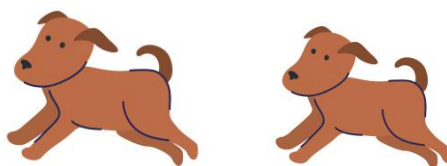
Recensement annuel des chiens

En application du règlement concernant la perception de l'impôt cantonal sur les chiens (RICC) du 06 juillet 2005, **les propriétaires de chiens sont invités à annoncer au Contrôle des habitants :**

- Les chiens acquis ou reçus en 2023 ;
- Les chiens nés en 2023 et restés en leur possession ;
- Les chiens vendus, décédés ou donnés en cours d'année 2023 (pour radiation) ;
- Les chiens qui n'ont pas été encore annoncés.

Les chiens déjà enregistrés en 2022 sont inscrits d'office d'année en année, sauf indications contraires du propriétaire.

Toute annonce est à effectuer **d'ici au 1^{er} mars 2024**, avec présentation du carnet de vaccination.



Sécurité routière

La Municipalité est régulièrement interpellée au sujet de la sécurité routière, plus particulièrement pour des demandes de mise en place de passages piétons, de ralentisseurs ou de miroirs.

Même si elle est sensible à la problématique de la sécurité routière, la Municipalité n'est pas seule à se prononcer sur le sujet.

En effet, il faut savoir que pour toutes ces installations, et pour d'autres également, des autorisations doivent être demandées à la Direction Générale de la Mobilité et des Routes (DGMR).

Cette dernière base sa décision sur différents critères, tels que la fréquence des piétons et des véhicules durant les heures « de pointe », le trafic moyen journalier, etc.

Pour exemple, deux demandes pour des passages piétons déposées récemment, respectivement pour la Place de la Tillette et au carrefour RC32 et 34 à la Cézille, ont été refusées.

Fenêtres de l'Avent

<i>Vendredi 1/12 17h00 – 20h00</i>	<i>Famille Treboux</i>	<i>Automate à lait</i>
<i>Dimanche 3/12 11h00 – 18h00</i>	<i>Comité des Fêtes</i>	<i>Salle polyvalente</i>
<i>Vendredi 8/12 dès 18h30</i>	<i>Pidoux & Co</i>	<i>Rue du Battoir 20</i>
<i>Samedi 9/12 dès 18h30</i>	<i>André Sauter</i>	<i>Cézille 10</i>
<i>Dimanche 10/12 17h00-19h00</i>	<i>Valérie Rod/Lollipop</i>	<i>Place de la Tillette 7</i>
<i>Lundi 11/12 dès 18h00</i>	<i>Küng, Rochat, Pittet & Co</i>	<i>Rue du Pelaz 5</i>
<i>Mercredi 13/12 dès 18h30</i>	<i>Jeunesse de Bassins</i>	<i>Ancienne grande salle</i>
<i>Vendredi 15/12 dès 19h00</i>	<i>Famille Fowler-Jolis</i>	<i>Clos de la Fontaine 1A</i>
<i>Samedi 16/12 18h00-20h30</i>	<i>Clos de la Frappe & Co</i>	<i>Clos de la Frappe</i>
<i>Dimanche 17/12 15h00 – 18h00</i>	<i>Noël des enfants</i>	<i>Salle polyvalente</i>
<i>Lundi 18/12 dès 18h00</i>	<i>Chantée école de Bassins</i>	<i>Salle polyvalente</i>
<i>Mardi 19/12 dès 17h30</i>	<i>Garage Bandieri</i>	<i>Rue du Pelaz 13</i>
<i>Samedi 23/12 dès 11h00</i>	<i>Epicerie La Ferme</i>	<i>Epicerie La Ferme</i>

Pour cette dernière fenêtre, le Père Noël viendra vous rendre visite avec des présents pour les petits et pour les grands.



Jardin d'enfants

Il reste encore des places au jardin d'enfants Les P'tits Pas.

Le jardin d'enfants Les P'tits Pas accompagne votre enfant dans la découverte, la vie de groupe, la sociabilisation tout en respectant son propre rythme.

Des activités permettant la découverte de la nature, l'approche à l'autre, la créativité, les activités en plein air lui seront proposées.

N'hésitez pas à vous renseigner au 022 366 20 48, par mail petitpas@bassins.ch, sur le site <https://www.bassins.ch/vie-scolaire/petite-enfance/>

Viens jouer avec nous

Où ? Au jardin d'enfants de Bassins : **Les P'tits Pas**

Du lundi au vendredi de 8h00 à 11h30.

Activités proposées :

Jeux, bricolages, chansons, histoires, sorties et autres activités ludiques et pédagogiques, favorisant le développement et la sociabilisation de l'enfant.



Noël des enfants – Groupe de mamans



Rencontres du jeudi – Le Vaud

La Municipalité de Le Vaud ainsi que les collaboratrices de la Résidence Christinet ont le plaisir de vous proposer :

**Un jeudi sur deux,
une rencontre amicale et de partage,**

**A la salle Mont-Blanc.
2^{ème} étage du bâtiment Christinet.**

**de 14h00 à 17h00,
une animation suivie d'une agape.**

Vous souhaitez partager un moment, tisser des liens, écouter une conférence ou un récit, participer à des ateliers, regarder un documentaire, jouer aux jeux de société, alors soyez les bienvenus.

L'équipe de la Résidence Christinet vous proposera chaque mois différentes thématiques. Libre à vous de vous joindre à elle.

Ces rencontres sont ouvertes aux habitants des communes voisines.

Vous trouverez le programme à l'administration communale de Bassins ainsi que sur le site internet.

<https://www.bassins.ch/vie-locale/rencontres-du-jeudi/>

Marché de Noël – Comité des Fêtes



3 Décembre 2023
11h-18h
Salle polyvalente

Artisans et
Produits régionaux

Buvette
et
Restauration

Animations pour les enfants:
Contes de Noël: 11h30 - 14h - 15h
Distribution de sachets de douceurs par Saint-Nicolas à 16h.
Boîte aux lettres du Père Noël et ateliers bricolages.

Pour nous contacter:
comitedesfetesbassins@gmail.com <https://www.facebook.com/comitedesfetesdeBassins/>

Nez Rouge Genève – Recherche de bénévoles

Voulez-vous donner un peu de votre temps pour contribuer à la sécurité routière ?

Voici trois bonnes raisons de rejoindre l'Opération Nez Rouge Genève :

- Participer à diminuer le nombre d'accidents de la route causés par la conduite d'un véhicule lorsque les facultés sont affaiblies, en tant que conducteur ou accompagnant.
- Vivre une expérience utile.
- Créer des liens sociaux.

Si vous avez un peu de temps à nous consacrer entre le 8 et le 31 décembre, alors n'hésitez pas à vous inscrire en allant sur notre site :

<https://www.nezrouge-geneve.ch/>

Ou en utilisant le QR ci-dessous.



On se réjouit de vous accueillir !

Nez Rouge Genève

Petit nouvel an – Jeunesse de Bassins



Le Bal Costumé

21:00 - 10.-

6 Jan

Petit Nouvel An Bassins

org. Jeunesse +16

Place de jeux

La Municipalité est heureuse de vous annoncer la fin des travaux de la place de jeux située derrière le bâtiment « Ancienne salle communale ». Elle est désormais ouverte à chacun.

La partie bois a été réalisée avec le bois des forêts communales.

Nous vous souhaitons beaucoup de plaisir.



UAPE « Les P'tits Filoups » - Thé et vin chaud de Noël

L'UAPE « Les P'tits Filoups » a le plaisir de vous offrir thé de Noël et vin chaud.

Quand ? Du 18 au 22 décembre 2023, de 16h30 à 18h15.

Où ? A l'ancienne salle communale.



Piscine – Horaires 2024

Jours fériés/vacances scolaires	8h30-12h00	14h00-18h00
Lundi	8h30-12h00	16h00-20h00
Mardi	8h30-12h00	16h00-20h00
Mercredi	10h30-20h00	
Jeudi	7h00-12h00	16h00-20h00
Vendredi	Réservé scolaires	16h00-20h00
Samedi	12h00-18h00	
Dimanche	8h30-12h00	14h00-18h00

Dernière entrée 45 minutes avant l'heure de fermeture.

Evacuation du bassin 15 minutes avant l'heure de fermeture.

Piscine – Tarifs 2024

Afin de faire face à la hausse des coûts de l'énergie, les tarifs de la piscine augmentent de CHF 1.00 à partir du 1^{er} janvier 2024.

Voici la liste des tarifs en vigueur dès le 01.01.2024 :

Adultes	Tarifs 2024	Enfants	Tarifs 2024
1 entrée	CHF 8.00	1 entrée	CHF 6.00
12 entrées	CHF 80.00	12 entrées	CHF 60.00
12 entrées indigène	CHF 60.00	12 entrées indigène	CHF 40.00
Abonnement 6 mois	CHF 240.00	Abonnement 6 mois	CHF 180.00
Abonnement 6 mois indigène	CHF 190.00	Abonnement 6 mois indigène	CHF 150.00
Abonnement annuel	CHF 420.00	Abonnement annuel	CHF 280.00
Abonnement annuel indigène	CHF 340.00	Abonnement annuel indigène	CHF 260.00

Piscine – Horaires durant les Fêtes

La piscine sera fermée à partir du samedi 23 décembre 2023 à 18h00 jusqu'au 2 janvier 2024 inclus.

Du 3 janvier au 7 janvier 2024, les horaires de vacances seront appliqués ; les ouvertures seront les suivantes :

Matin de 8h30 à 12h00

Après-midi de 14h00 à 18h00

Piscine – Noël des enfants

Noël des enfants

Le mercredi 20 décembre à partir de 14h00 aura lieu l'après-midi de Noël consacré aux enfants, à la piscine.

Des informations suivront prochainement.



Source image : [Vecteezy.com](https://www.vecteezy.com)

Chères Bachenardes, Chers Bachenards,

L'année 2023, qui touche à sa fin, a été encore une fois, intense en défis de tous genres.

La grande diversité des problématiques de nos collectivités publiques communales et plus particulièrement celles de Bassins, qui vont de la petite enfance, aux routes, à la salubrité, aux constructions, à l'énergie, au social, en passant par la conservation de notre patrimoine, font que la charge de travail demeure conséquente pour vos élus.

Chacun s'investit au maximum et met tout en œuvre afin de trouver les solutions adéquates, aller de l'avant dans la légalité, en tâchant de respecter des échéances qui sont très souvent courtes.

Divers changements au niveau de notre personnel administratif (maternité et autres) ont également eu un impact non négligeable sur la charge de travail de la Municipalité. La partie contrôle de l'habitant, naturalisations et autres services à la population, a maintenant trouvé sa titulaire, ce qui nous réjouit.

À un échelon supérieur, les politiques fédérales et cantonales font que de plus en plus de tâches sont déléguées aux communes.

Parmi les autres sujets touchant fortement nos populations au cours de cette année 2023, il faut citer la problématique grandissante de la pénurie énergétique, mais aussi les contextes conflictuels qui entourent l'Ukraine et maintenant le monde israélien et qui perturbent l'ensemble du monde international.

Le coût de la vie en général, des assurances sociales, ou encore de l'électricité, sont revus à la hausse, et le citoyen moyen doit maintenant faire face à de nouvelles dépenses incompressibles qui se reporteront bien souvent sur son mode de vie.

Face à cette mouvance, nous souhaitons pour 2024 poursuivre dans la recherche du bien-être de nos citoyens. Parmi nos objectifs, nous tâcherons de pérenniser les structures d'accueil pour nos enfants, de nous consacrer également à l'entretien et à la conservation de notre patrimoine communal, de mettre en œuvre, dans la mesure de nos petits moyens financiers, une amélioration de quelques infrastructures villageoises, et enfin de poursuivre l'effort énergétique entrepris, et devenu maintenant une priorité pour le futur de notre société de consommation.

C'est dans cette perspective constructive que je remercie l'ensemble de la Municipalité, de même que tout notre personnel communal pour les nombreuses mises en œuvre faites à ce jour et celles qui seront poursuivies avec la même ferveur l'an prochain et bien des années encore.

Enfin et même si nous ne sommes qu'à l'aube de décembre, je termine en vous souhaitant de Belles et Lumineuses Fêtes de Fin d'Année, avec le plaisir constant de construire à vos côtés un Bel Avenir à Bassins.

Sonia Pittet, Syndique